

COMMUNE DE GRANDVAUX

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Grandvaux

Séance : 29 juin 2009

Présidence: M. Jean-Luc BADOUX

Objet : Rapport de gestion 2008 – Comptes et gestion 2008

CONCLUSIONS

Au vote, le Conseil communal de Grandvaux,

- vu le rapport de gestion de la Municipalité pour l'année 2008,
- vu les comptes 2008,
- vu le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

par 43 voix contre 0 et 0 abstention



D'ADOPTER

**les comptes 2008 de la Commune de Grandvaux tels que présentés
en donnant décharge à la Municipalité et à la Commission de gestion.**

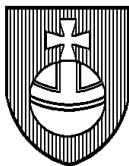
Ainsi délibéré en séance du 29 juin 2009

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc Badoux

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE GRANDVAUX

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Grandvaux

Séance : 29 juin 2009
Présidence: M. Jean-Luc Badoux
Objet : Projet de réaménagement des accès piétonniers Route de la Petite Corniche, Carrefour du Bougnon et création de places de stationnement au cimetière - Demande de crédit

Au vote, le Conseil communal de Grandvaux,
- vu le préavis municipal N° 24/09, du 18 mai 2009,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

par 34 voix, contre 6 et 3 abstentions



- **d'autoriser** la Municipalité à effectuer les travaux d'aménagement routier de la route de la Petite Corniche et la création d'un parking sur la parcelle communale jouxtant le cimetière ;
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de **CHF 490'000.-** ;
- **de financer** ce montant par un emprunt bancaire d'un montant équivalent ;
- **d'amortir** ce montant sur une durée de 20 ans, à partir du budget 2010 à raison de **CHF 24'500.-** par année, par le compte 430.331.924 ;
- **d'ajouter** un miroir en face du sentier des Grand Jardins.

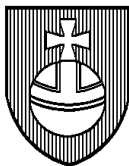
Ainsi délibéré en séance du 29 juin 2009

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc Badoux

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE GRANDVAUX

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Grandvaux

Séance : 29 juin 2009
Présidence: M. Jean-Luc Badoux
Objet : Remplacement de l'appareillage des chambres réductrices de pression de Chauderon et de Criblettaz - Demande de crédit

Au vote, le Conseil communal de Grandvaux,
- vu le préavis municipal N° 25/09, du 11 mai 2009,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

par 42 voix, contre 0 et 1 abstention



- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre le remplacement de l'appareillage des chambres réductrices de pression de Chauderon et Criblettaz ;
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de **CHF 56'000.-**;
- **de financer** ce montant de la manière suivante :
 - CHF 13'000.- par la subvention de l'ECA,
 - CHF 43'000.- par la trésorerie courante,
- **d'amortir** l'investissement net de CHF 43'000.- par un prélèvement au fonds de réserve du service des eaux (poste 9280.81 au bilan).

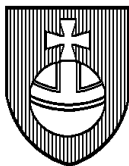
Ainsi délibéré en séance du 29 juin 2009

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc Badoux

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE GRANDVAUX

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Grandvaux

Séance : 29 juin 2009
Présidence: M. Jean-Luc Badoux
Objet : Remplacement partiel d'une conduite d'eau et de défense incendie
à la Route de Lausanne - Demande de crédit

Au vote, le Conseil communal de Grandvaux,
- vu le préavis municipal N° 26/09, du 25 mai 2009,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

par 43 voix, contre 0 et 0 abstention



- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de remplacement partiel d'une conduite d'eau et de défense incendie à la route de Lausanne, 1^{ère} étape ;
- **d'octroyer** à cet effet un crédit de **CHF 209'900.-** ;
- **de financer** ce montant par la subvention ECA de Fr. 40'000.- et le solde de Fr. 169'900.- par la trésorerie courante ;
- **d'amortir** l'investissement net de CHF 169'900.00 sur une durée de 20 ans, à raison de **CHF 8'500.-** par année, par le compte 810.331.926, la première fois au budget 2010.

Ainsi délibéré en séance du 29 juin 2009

Le Président

La Secrétaire

Jean-Luc Badoux

Eliane Fedrigo